

CANDIDATURE enseignement de spécialité EPPCS

----- RENSEIGNEMENTS SUR LE (LA) CANDIDAT(E)-----

NOM : Prénom : Date de naissance :

Sexe : NOM et ville de l'établissement actuel :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ Responsable légal : Mail responsable :@.....

DATE LIMITE DE DEPOT DE LA DEMANDE : VENDREDI 24 MAI

(Par mail sec-eleve.0442993p@ac-nantes.fr ou par courrier à l'attention du secrétariat élève)

----- CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION -----

Dossier reçu complet le :

Décision :

- Classé(e) en liste principale
- Classé(e) en liste supplémentaire n°
- Refusé(e)

----- MOTIVATIONS DU PROJET DE L'ELEVE -----

Pouvez-vous nous décrire en quelques lignes ce que propose l'enseignement de spécialité EPPCS (activités réalisées, compétences travaillées, ...) ?

En quoi cet enseignement peut contribuer à votre projet d'orientation et/ou à un projet personnel ?

**Quel est actuellement votre pratique sportive au sein de votre l'établissement ou en dehors ?
Quelle(s) pratique(s) sportive(s) envisagez-vous de suivre l'année prochaine ?**

**Quels ont été vos différents engagements au sein du collège, du lycée ou en dehors ? (exemples :
délégué de classe, élu au CVC ou CVL, au conseil municipal jeunes, animateur club sportif, ...)**

Vos choix d'enseignements de spécialité pour l'année prochaine :

- Vœu 1 :
- Vœu 2 :
- Vœu 3 :
- Vœu 4 :

Fait à, le

Signature de l'élève

Signature du responsable légal

----- **AVIS DU PROFESSEUR D'EPS de l'établissement d'origine** -----

Avis

Très favorable Favorable Réservé Défavorable

Observations (engagement de l'élève en EPS ou à l'AS, pertinence du projet, compétences de l'élève, ...)

Fait à, le

Signature du professeur

.....

Nom de l'établissement :

Mail de l'établissement :

Numéro de téléphone de l'établissement :

----- **PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE** -----

Documents à joindre :

- Bulletins de 2^{nde} (1^{er} et 2^{ème} trimestre)



Pour les élèves hors secteur, la décision d'affectation sera soumise à la validation par l'inspecteur d'Académie de la demande de dérogation.

La décision de placement sur liste principale ou supplémentaire vous sera communiquée au plus tard le mercredi 5 juin.